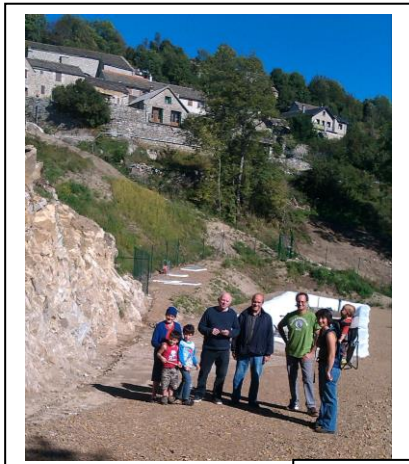
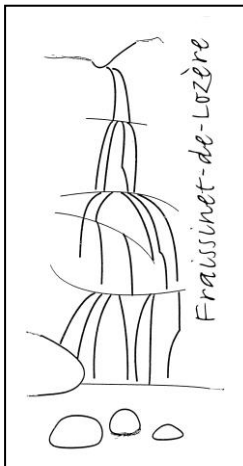


Fraissinet de Lozère



Débat public à la Brousse en août

Visite de la Station d'épuration de Fraissinet de Lozère



Rue de la Bugeade à la Brousse élargie



Chemin des bois aménagé à Finialettes

Le conseil municipal

Jean-Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Régis Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Christian Begon
Le CCAS
Jean-Pierre Allier
Dominique Molines
Marie Lion
Paul Commandré
Christelle Folcher
Jennifer Cézanne
Cécile Duboscq
Ségolène Dubois
Marion Heraut
Olivier Commandré

Secrétaires de la mairie :

Dominique Delmas
Magali Martinez

Bonjour,

Après un automne pluvieux, nous voici arrivés à Noël. L'année 2015 pointe le bout de son nez et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite un

Joyeux Noël et une bonne année 2015.

En cette fin d'année :

- *la station d'épuration de Fraissinet a été achevée (entreprise Galta),*
- *le chemin des bois à Finialettes a été aménagé (entreprise Galta),*
- *la Rue de la Bugeade a été élargie par l'entreprise Chapelle.*

La maison de « Marie » est maintenant habitée par Christine Pinter (Céramiste) et son compagnon Valérian Vanhouteghen, Illustrateur de BD et éducateur spécialisé (Il travaillera aussi au lieu de Vie « Les Menhirs de Stevenson » installés à l'ancienne maison de Roger et Noëllie Commandré).

Nous sommes heureux d'accueillir aussi, depuis cet été, Michel Martin, électricien et créateur de luminaires et en cette fin d'année, Florent Gourrier, mécanicien auto (provisoirement installé dans l'ancienne grange de Louis et Simone Commandré).

*Le maire et son conseil ont décidé de vous inviter à la **cérémonie des vœux** (c'est une première) **Le Dimanche 11 janvier à 14h à la Mairie.***

Pour le Conseil municipal Jean-Pierre ALLIER

Permanences : mardi & vendredi de 8h30 - 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère)
Avec le maire, vendredi : 10h30 - 12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39
Courriel : mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

1er comité éco-école de l'année !

Mardi 25 novembre 2014 s'est tenu, dans les locaux de l'école de l'Estournal, au Pont de Montvert, le 1er comité de suivi pour le projet éco-école 2014-2015. Le thème retenu cette année est « la biodiversité » (après un travail l'an dernier sur « les solidarités », et l'année d'avant sur « l'alimentation »). Toujours riche en échanges, ce projet de labellisation auquel adhèrent 45 000 établissements scolaires inscrits dans 58 pays, permet de mettre autour de la table les acteurs éducatifs du territoire, sensibles aux questions de pédagogie de l'environnement : enseignants, élèves, parents, élus, partenaires associatifs ... Un diagnostic a été fait sur la situation actuelle de l'établissement et sur les actions envisageables, dans ou autour de l'école. Divers projets ont été ainsi retenus : rénovation des mangeoires, avec l'aide d'un expert, plantations de légumes oubliés, débat sur ce qu'on fait des nuisibles (poux, ronces, souris ...) présents à l'école, utilisation du sous-bois en bord de Rieumalet en vue d'y réaliser un inventaire de la biodiversité, débouchant ensuite soit sur un jeu de piste, soit sur un sentier de découverte, une rencontre-débat sur le thème du loup, une autre avec des élus pour expliquer aux enfants les actions communales en matière d'environnement, organiser un marché des connaissances entre les élèves pour restituer leur compréhension des enjeux ... ont notamment été envisagés. Un vaste programme auquel adhèrent les enseignants avec enthousiasme, adaptant les interventions aux diverses tranches d'âge de tous les enfants de l'école, favorisant les interactions entre classes, et l'ouverture de l'école sur l'extérieur. Une bien belle initiative qui profite à tous !

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après la phase Diagnostic (analyse multi critères de la commune), nous avons travaillé sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui définit une vision à 20 ans de la commune. Aujourd'hui, dernière étape : les plans de zonage et le règlement applicable dans chaque zone ont été arrêtés après de longues discussions et arbitrages des services de l'Etat. Ce zonage et ce règlement sont présentés aux Personnes Publiques Associées (PNC, Bâtiments de France, Service Urbanisme de la DDT, Chambres Consulaires, Pays et Communauté de Communes, etc, ...) qui ont 3 mois pour donner leur avis. L'enquête publique aura lieu en avril 2015 et chacun d'entre vous pourra faire des réclamations ou des observations. Puis le document sera adopté par le conseil municipal et deviendra la règle pour toutes les demandes d'urbanisme. Les documents sont accessibles sur le site internet de la communauté de commune (pages de la communes) : <http://www.cevennes-mont-lozere.fr>.

Transport à la demande et Covoiturage

La commune a mis en place avec la communauté de communes et le conseil général un service de transport à la demande pour les personnes non autonomes de la commune qui leur permet de se rendre à Mende, Florac ou le Pont de Montvert ou aux gares de Génolhac, Mende ou Marvéjols (limité à 6 usages par an avec une participation de 30% du prix de la course). Mais vous avez aussi la possibilité d'utiliser aussi le covoiturage. De nombreux habitants de notre commune vont travailler à Mende (Ségolène Dubois à Fraissinet, Isabelle Serviére à Finialettes, ..) ou à Florac (Marie Lion à Racoules, Sophie Boissier à la Brousse, ..). Le Foyer Rural Passe Montagne organise aussi plusieurs covoiturages pour aller à des spectacles.

Des entreprises s'installent à Fraissinet

En mai, c'est Christophe Freval et Sylvie Grégoire qui arrivaient de Bretagne pour créer le lieu de vie « Les Menhirs de Stevenson » avec 5 enfants en séjour d'apaisement ou d'éloignement, dans la maison de Roger Commandré (avec au départ la reprise de l'agrément du Salson sur Saint Frezal de Ventalon). Cet été, c'est l'entreprise MICHEL ELECTRICITE (contact 06 11 60 95 27), qui a posé ses valises sur le lot 2 de la ZA. C'est le mari d'Elodie Martin, la secrétaire de la communauté de communes. Il est aussi créateur de luminaires (www.michel48220.com). Depuis le 1er novembre, à la « Maison de Marie », la résidence d'entrepreneurs accueille Christine Pinter (céramiste venue de Watreloos à côté de Lille) et Valérian Vanhourteghem, (éducateur spécialisé et illustrateur de Bandes Dessinées, venu de Bruxelles). Pour cette fin d'année, c'est Florent Gourrier, le fils de Michèle Bieber, qui s'installe, comme mécanicien auto, dans l'ancienne grange de Louis Commandré. De biens bonnes nouvelles pour notre commune.

Samedi 31 janvier à 15h à la mairie **Le CCAS vous propose une rencontre conviviale**

Pourquoi, ne pas, en plein hiver, se rencontrer autour d'un café ou d'un thé et quelques crêpes ? C'est la proposition que vous fait le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour sortir un peu de notre isolement hivernal. Pendant les veillées, chez nous, on a l'habitude de faire quelque chose d'utile, aussi on vous propose de mener vos photos anciennes, des photos retraçant la vie de nos campagnes (travaux de la ferme, tenue et vêtements de l'époque, manifestations diverses comme l'inauguration de la cloche ou le départ des conscrits, ...). Ces photos, si vous en êtes d'accord, nous les numériserons et nous les projèterons avec vos commentaires. Bien sûr, cet après midi est ouvert à tous et se veut intergénérationnel.

Le bureau du CCAS de Fraissinet de Lozère



Le 6 Décembre, ont été inaugurés
« La Maison de Marie » à Fraissinet de Lozère
et la Zone d'Activités de Masméjan

C'est sous la neige que la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère a inauguré la Zone d'Activités de Masméjan sur la Commune de Saint Maurice de Ventalon et la résidence d'entrepreneur « la maison de Marie » à Fraissinet de Lozère. Une quarantaine de personnes ont bravé le froid, la tourmente et la neige pour assister à cette chaleureuse cérémonie. Le président de la communauté de communes, Jean-Pierre Allier, a pu montrer au sous préfet et aux élus présents, ces deux réalisations exemplaires. La Commune de Saint Maurice de Ventalon, commune à 95% en zone cœur de Parc, ne possède que le secteur de Masméjan sur sa commune, pour développer des activités. Cette zone de trois lots de 1100 à 1500 m², va permettre de répondre à la demande (déjà 2 artisans ont posé leurs candidatures). A Fraissinet de Lozère, la résidence d'entrepreneurs, créée dans l'ancien café « Chez Marie » en plein cœur du village et face à l'église du 13eme siècle, a trouvé preneurs avec l'arrivée de Christine, céramiste, et Valérian, illustrateur de bandes dessinées, qui arrivent de la région lilloise et de Belgique. Cette opération a permis de sauver un bâtiment emblématique de la commune. A l'heure des discours et de l'apéritif, les élus ont montré leur détermination à se battre pour développer l'activité économique dans tous les secteurs (agriculture, tourisme, artisanat, social, ...). Jean-Pierre Allier a tenu à remercier les financeurs, l'Etat, la Région et le Département, les maîtres d'œuvre, le Pôle territorial de la DDT de Florac pour la ZAE et les architectes Yael Garrigues et Jean-Pierre Meynier pour la résidence d'entrepreneurs, les entreprises Galta, TPCR et Chapelle pour la ZA, Chapelle, Pantel, Plagnes, Belard, Roure, Duarte, Façade Plus, Mende Peinture et Gaillard, qui ont réalisé ce bâtiment exemplaire. (toit en lauzes, menuiseries alu bois, avec eau chaude solaire et chauffages aux granulés de bois, avec cette rivière qui passe sous la maison, avec son puits, ses cours extérieures et son jardin). Sophie Pantel, vice présidente de la Région et conseillère général de Lozère, a salué ce travail collectif et exemplaire des élus de ce secteur. M le Sous préfet a, lui aussi, solennellement félicité cette petite communauté de communes très dynamique et active pour développer l'activité économique. Il a insisté pour dire que l'Etat continuerait à aider ce type de projets, porteurs d'avenir pour le milieu rural. Christine a présenté son activité et remercié la population et les élus de leur accueil.

Quelques informations de la Communauté de Communes « des Cévennes au Mont-Lozère »

Les travaux de la gendarmerie à l'Estournal au Pont de Montvert (4 logements + locaux et garages de la gendarmerie) sont bien avancés (hors d'eau et hors d'air). L'école professionnelle de la pierre sèche à l'Espinassas est aussi en voie de finition (bâtiment de travail sous la route opérationnel et bâtiment sur la RD hors d'eau et hors d'air). La zone artisanale de St Maurice de Ventalon est aussi terminée. La crèche de St Frezal est rouverte.



Photo de la nouvelle gendarmerie d'octobre 2014

Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**. Pour les vêtements (à Bellevue), papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin.

Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. ATTENTION.



Maison de l'emploi, relais des services publics et cyber base

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous. L'association Quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Maison de l'Emploi, Relais Services Publics
« Cévennes- Mont Lozère », rue du quai, 48220, Le
Pont de Montvert Tél : 04/34/09/06/14
mamartinez.com@gmail.com
cybermdepontdemontvert@gmail.com

Associations Causses Cévennes :

L'association regroupe 8 communautés de communes, les 5 CC anciennement pays de Florac : Hauts Gardons, Vallée Française, Haut Tarn -Florac, Tarnon Mimente, Vallée de la Jonte, Gorges du Tarn et Grands Causses et les 3 CC ayant opté pour le Pays Cévennes : Des Cévennes au Mont Lozère, Vallée Longue et Calbertois, Hautes Cévennes (Vialas et pointe Nord du Gard) (15 300 habitants).

Elle a été créée pour gérer le programme européen d'appui financier aux projets LEADER par un GAL.

Les dossiers présentés par collectivités, associations ou privés sont reçus par 2 agents, instruits par des comités techniques puis débattus dans des comités de programmation composés d'élus et d'acteurs économiques (50/50). Ils comportent : le projet détaillé, les cofinancements et l'évaluation des résultats attendus.

Participez aux réunions thématiques qui vont avoir lieu à Florac de 9h30 à 12h30:

- tourisme : mardi 06/01, salle Jeanne-
- patrimoine: mercredi 07/01, salle Jeanne
- culture : jeudi 08/01, salle Jeanne
- services/social : vendredi 09/01, salle conseil municipal
- entreprises/économie : lundi 12/01, salle de Jeanne
- agriculture/gouvernance alimentaire : mardi 13/01, salle Jeanne
- croissance verte/environnement: jeudi 15/01, salle Jeanne

Enquête du CCAS : les résultats

Le CCAS a lancé une enquête auprès des administrés pour connaître leurs demandes et suggestions et le CCAS a réfléchi aux suites à y donner ; Les voici :

- Rompre l'isolement : Demande de boîtiers d'alarme pour les personnes âgées pour de la téléassistance. Le CCAS va faire une information vers les 11 personnes âgées pouvant être intéressées et participerait au financement (5€/mois/p).
- Rompre l'isolement : Faire un registre des personnes « vulnérables ». Le CCAS met des référents par village qui veillent: La Brousse = Sylvie Mazoyer & Régis Durand, Finialettes = Cécile & Isabelle, Racoules = Dominique & Marie, Fraissinet = Ségolène & Elodie, Le Viala = Olivier et Eliette, Pré du Moulin, Bellevue = Gilbert, Rûnes = Nils, Plaisance = Christelle & Christian.
- Convivialité, vie locale : salle communale. le projet de salle est du ressort du conseil mais il est décidé de créer 2 ou 3 rencontres hivernales (11 janvier autour des vœux, 31 janvier : crêpes et diffusions de photos locales, ...).
- Vie locale : valoriser les acteurs locaux. Cette idée pourrait être vue avec Passe Montagne ou Passadou pour organiser des visites (exemples : céramiques de Christine, luminaires de Michel Martin, structures de Mathieu Boutet, chaufferies à plaquettes de Thierry Roumejon/Marie Lion, mosaïques à Finialettes, ruchers de Paul Chapelle à Plaisance ...).
- Convivialité : Colis de Noël. La Cézarenque répond à un critère très social et fait du bon travail mais on peut compléter les colis par des dessins d'enfants en les faisant participer à la distribution, en n+1 voir de rajouter 1 livre.
- Autonomie : co-voiturage. Donner de l'info sur le journal.
- Autonomie : aide au départ en vacances des jeunes. Le CCAS pourrait aider en 2015 les jeunes pour les stages organisés par Trait d'Union.
- Autonomie : repas à domicile. « se battre pour imposer aux associations locales d'assurer le portage de repas à domicile » lettre du Maire au Conseil Général.

Tourisme : Le sentier de Monjol aménagé

Nous avons réalisé la fléchage et l'aménagement du sentier de Monjol de Runes à la Brousse en passant par les Clauzes. Des panneaux ont été posés à la Brousse et à Runes et sur le cheminement, ainsi que des bancs, des tables. D'autres panneaux seront placés sur le sentier du Viala à Racoules. Nous sommes intervenus auprès du Conseil Général pour améliorer la signalétique des sites comme la Cascade de Runes ou les menhirs des Bondons.

La commission tourisme s'est réunie deux fois et travaille sur des panneaux par village avec des textes traduits en anglais pour améliorer localement l'information des touristes. Une brochure actualisée des hébergeurs et des « merveilles » de notre territoire est en cours de montage.

Nous demandons aux hébergeurs et producteurs, de nous faire connaître leurs informations.

La commission s'inquiète de la disparition des Hôtels et Restaurants et pour ceux qui restent du manquant d'investissement pour s'adapter aux besoins de la clientèle (accessibilité handicapés, montée en gamme, ...). Une réflexion a eu lieu à ce sujet avec des pistes de travail.